





1^{ER} SLALOM ABBEVILLE BAIE DE SOMME Convention

	J	` '	•								
travaillant pour le compte de											
accepte les termes de la présente convention entre le signataire et l'ASA de Picardie organisateur											
du	Slalom	Abbeville	Baie de	Somme	et	déclare	être	en	possession	d'une	assurance
	1 1114		1.1	A 4					and the second s		

du **Slalom Abbeville Baie de Somme** et déclare être en possession d'une assurance responsabilité civile et accident ou être couvert par l'assurance de mon mandataire en cours de validité pendant le déroulement du **Slalom du 1**er et 2 mars 2025, et ce tant pour moi-même que pour les membres de mon équipe.

Je m'engage sur l'honneur ainsi que les membres de mon « équipe » :

Je soussigné(e) Mademoiselle. Madame ou Monsieur.....

- à respecter les consignes de sécurité, et notamment à se placer uniquement dans les Zones Public (ZP) définies par l'organisation;
- à porter la chasuble et/ou le badge délivré(s) par le service presse du Slalom. L'officiel ou le membre des forces de l'ordre se réserve le droit de refuser l'autorisation d'accès en cas d'absence de toute preuve d'accréditation;
- à ne pas attenter d'actions judiciaires et/ou pénales à l'encontre de l'organisation, des représentants du **Slalom Abbeville Baie de Somme**, si un accident ou un incident survenait sur moi-même et/ou un membre de mon équipe pendant le déroulement de l'épreuve.

En aucun cas, l'ASA de Picardie, le comité d'organisation, ni les officiels du Slalom Abbeville Baie de Somme ne seront responsables de mon ou notre insécurité pendant le déroulement de l'épreuve.

Je m'engage auprès du comité d'organisation à faire parvenir le fruit de mon travail sur le 1er Slalom Abbeville Baie de Somme (photos, vidéos, article de presse ou lien média...)* dans un délai de 15 jours.

Pour, Le Comité d'organisation, lu et approuvé,

Le signataire, lu et approuvé (à mentionner)